



PRÉFET DES ALPES-MARITIMES

Nice, le 21 OCT. 2019

LE PREFET

Madame la présidente,  
Messieurs les présidents,

A plusieurs reprises, mon attention a été appelée sur les nuisances générées par l'activité de l'aéroport de Cannes Mandelieu.

J'apporte une attention toute particulière à ce sujet qui concerne l'environnement et la qualité de vie des riverains. Aussi je tiens à vous apporter les informations suivantes.

L'aéroport de Cannes-Mandelieu est doté d'une Commission Consultative de l'Environnement (CCE), instance paritaire de concertation, d'écoute et d'échanges qui se réunit régulièrement sous la présidence de Mme la sous-préfète de Grasse. Ces commissions ont conduit à des évolutions majeures dans la lutte contre les nuisances.

Ainsi, un livre blanc a été créé en 2003, accompagné la même année d'une 1<sup>ère</sup> charte pour l'environnement. En 2010, un protocole de contrôle a été signé avec l'Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires dans lequel des indicateurs de suivi ont été définis et validés par les représentants de l'État. Le trafic hélicoptères dans les zones à forte densité de population a été limité par décret du 20 octobre 2010. Un code de bonne conduite environnementale a en outre été adopté et signé par les acteurs et partenaires du transport aérien le 13 décembre 2012.

Enfin, la mise en place de la 2<sup>ème</sup> charte d'engagements pour l'environnement en 2015 a concrétisé 4 actions principales : l'interdiction des turboréacteurs les plus bruyants, l'accueil d'un nouveau type de trafic de jets plus performants mais moins bruyants, le relèvement à 2000 pieds de la procédure d'arrivée des avions IFR appelée « VPT 17 » et l'étude, par la DGAC, d'une nouvelle trajectoire d'arrivée en IFR par le nord-ouest.

La dernière CCE de Cannes s'est tenue le 7 juin 2019 au cours de laquelle de nouvelles mesures de réduction des nuisances sonores ont été décidées. Ces mesures concrètes, avec notamment la mise en place de sanctions pour les pilotes ne respectant pas les altitudes en vent arrière de la trajectoire « VPT 17 » ou les limitations des nombres de tours de piste, ont depuis été formellement intégrées dans l'arrêté portant limitation des conditions d'utilisation de l'aérodrome de Cannes-Mandelieu.

Les résultats de la campagne qualité de l'air, menée en 2018 sur et aux alentours de la plateforme cannoise par ATMO-SUD, association de surveillance de la qualité de l'air de la région agréée par le ministère, ont été présentés lors de cette séance et ils se sont avérés positifs.

.../...

Des axes forts de travail ont aussi été actés lors de cette dernière CCE, en particulier le lancement par la DGAC, en lien avec l'aéroport et la compagnie aérienne Netjets, d'une étude spécifique pour définir une trajectoire passant par le nord-ouest de type « RNP AR », c'est à dire utilisant les toutes dernières avancées en matière de guidage satellitaire.

La sous-préfète de Grasse a par ailleurs ré-activé des groupes de travail techniques, de manière régulière pour que les différents sujets puissent être abordés en toute transparence. Une première réunion est planifiée le 4 octobre 2019 en sous-préfecture.

Je vous confirme ainsi l'engagement de l'Etat de continuer à étudier et mettre en œuvre les mesures les plus adaptées et équilibrées, tenant compte à la fois des activités de l'aéroport et des demandes légitimes de maîtrise des nuisances sonores et environnementales des riverains.

Je vous prie d'agréer, madame, messieurs les présidents, l'expression de ma considération très distinguée.

*cordialement*

Bernard GONZALEZ

- Mme Claude TRIAY,  
Présidente du Syndicat d'Initiative et de Defense de Cannes La Bocca (SID)
- Monsieur Albert DAUPHIN,   
Président de l'Association de Défense contre les Nuisance Aérienne (ADNA)
- M. Frédéric POYDENOT,  
Président du Centre Permanent D'Initiatives pour l'Environnement Iles de Lerins et Pays D'azur (CPIE)
- M. Jacques BIOLAY,  
Président du Groupement des Associations de Défense des Sites et de l'Environnement de la Côte-D'Azur (GADSECA)
- M. Roland LYSEE,  
Association de Defense de L'Environnement et du Cadre de Vie (ADEC)

Copie à  
DGAC  
Aéroport de Cannes Mandelieu